

**DEMANDE D'EXAMEN AU CAS PAR
CAS PREALABLE A LA REALISATION
EVENTUELLE D'UNE EVALUATION
ENVIRONNEMENTALE**

EARL LA MOSELLERIE

MM. Damien PRUVOT

La Mosellerie

37 460 LOCHE SUR INDROIS

Rubrique ICPE concernée : 21.02- Elevage de porcs



BUREAU D'ETUDES
Etude et conseil en bâtiment et environnement

38 rue Augustin Fresnel – BP 50 139
37 171 CHAMBRAY-LES-TOURS cedex

02 47 48 37 38 – ee@cda37.fr

Décembre 2020

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site Internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Date de réception :	Cadre réservé à l'autorité environnementale	N° d'enregistrement :
	Dossier complet le :	

1. Intitulé du projet

Augmentation de l'effectif porcin avec construction d'un bâtiment d'engraissement et extension de la nurserie.
Transfert du plan d'épandage

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom _____ Prénom _____

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale EARL LA MOSELLERIE

Nom, prénom et qualité de la personne PRUVOT Damien
habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET 3 8 3 2 5 0 4 7 9 0 0 0 1 1 Forme juridique EARL

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet	
N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie <i>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)</i>
1. Installations classées pour la protection de l'environnement	a) Autres installations classées pour la protection de l'environnement soumises à autorisation. Exploitation soumise à la rubrique ICPE 3660

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

- Augmentation de l'effectif porcin sur le site : passage de 4258 animaux-équivalents à 4722 animaux-équivalents
- Construction d'un bâtiment d'engraissement et extension d'une nurserie pour les porcelets
- Démolition d'une fosse de stockage du lisier

- Transfert du plan d'épandage et d'une fosse de stockage relai existante de l'EARL La Mosellerie vers la SAS Mosellerie Bio Energie - La Mosellerie - 37460 Loché sur Indrois, qui est une unité de méthanisation gérée par M. Damien Pruvot, recevant les effluents produits sur l'EARL La Mosellerie.
- Pour la fosse de stockage relais : demande de levée de la restriction de stockage et d'épandage de 1er mai au 1er novembre, compte tenu qu'elle ne stockera que du digestat liquide qui est un produit désodorisé.

4.2 Objectifs du projet

Le projet d'agrandissement de l'EARL La Mosellerie répond a plusieurs objectifs :

- Prendre en compte l'augmentation de prolificité des truies, du fait des évolutions de la génétique,
- Améliorer les conditions de vie des animaux en augmentant la surface de vie par animal, en construisant de nouveaux bâtiments plus fonctionnels et adaptés aux bien-être des animaux (surface, luminosité, ventilation...)
- Engraisser une partie des porcs charcutiers sur paille,
- Améliorer les conditions de travail des exploitants et des salariés
- Maintenir un outil de travail performant et en bon état
- Travailler en cohérence avec l'unité de méthanisation attenante à l'EARL et optimiser cet équipement de valorisation des effluents et de production d'énergie

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

1ère phase: Démolition :

* Une fosse de stockage en géomembrane d'un volume de 2400 m³ devra être détruite pour permettre la construction du nouveau bâtiment d'engraissement.

2ème phase :

* Construction du bâtiment d'engraissement de 927 m² composé de 4 salles de 130 places chacune (soit 520 places conduites en lisier) sur caillebotis en béton, et de 4 salles de 70 places chacune sur paille (soit 240 places conduites en fumier). Au total, le bâtiment bénéficiera de 760 places au total.

* Extension de la nurserie de 67 m² composé d'une salle sur caillebotis plastique pouvant accueillir 220 porcelets.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Après projet, 300 truies seront présentes sur l'exploitation sous la forme de 4 bandes de 75 truies chacune, ainsi que 40 truies non productives et 60 cochettes pour le renouvellement des truies. Chaque truie produira 14,5 porcelets/truie/bande, à raison de 2,6 bandes/truies/an soit un total de 37,7 porcelets/truie productive/an, ce qui représente une production annuelle de 11310 porcelets soit 10745 porcs (en tenant compte des pertes sevrage-vente de 5 % en moyenne). 4 verrats seront également présents sur l'élevage pour le repérage des chaleurs des truies.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Arrêté préfectoral d'autorisation du 15 février 2013 pour 4258 animaux-équivalents porcs.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Bâtiment d'engraissement : 927 m ² (32,72 m * 27,62 m + 1,80 m * 13 m)	m ²
Extension de la nurserie : 67 m ² (6,01 m * (9,70 m + 1,50 m))	m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

La Mosellerie
37 460 LOCHE SUR INDRUIS

Coordonnées géographiques¹ Long. 1° 20' 23" 89 Lat. 47° 08' 53" 96

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ : Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___"

Point d'arrivée : Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___"

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui Non

Dossier bénéficiant d'un arrêté d'autorisation préfectorale pour 4258 animaux-équivalents porcs du 15 février 2013.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Loché sur Indrois est une commune située dans la ZRE de la nappe du Cénomaniien (comme quasiment tout le département d'Indre-et-Loire).
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Projet en dehors d'un site Natura 2000.
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Projet en dehors d'un site classé.

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles	Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel	
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Prélèvement d'eau dans le forage existant pour l'abreuvement des animaux.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Projet construit dans la continuité des bâtiments agricoles existants et à la place d'une fosse de stockage du lisier (pour le bâtiment d'engraissement).
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Projet en dehors et éloigné d'une zone Natura 2000.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Construction sur le site d'exploitation à la place d'une fosse à lisier existante (bâtiment d'engraissement) et dans le prolongement du bâtiment existant (nurserie).
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Trafic en lien avec l'exploitation agricole : livraison et enlèvement d'animaux, livraisons d'aliments, livraisons diverses (engrais...)
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	L'exploitation peut engendrer du bruit du fait de son fonctionnement. Celui-ci restera néanmoins très limité du fait de la configuration du site : animaux en bâtiment clos en permanence, tiers les plus proches éloignés, présence de végétation autour du site.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>L'exploitation peut engendrer des odeurs dans les bâtiments abritant à la fois les animaux et les déjections et les fosses de stockage à l'extérieur des bâtiments. Néanmoins, il n'y a plus de stockage de lisier en fosse extérieure puisque il est transféré en totalité vers l'unité de méthanisation de la SAS Mosellerie Bio Energie qui produit du digestat, produit désodorisé par le processus de méthanisation. les nuisances olfactives sont donc extrêmement réduite.</p>
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Des rejets d'ammoniac et d'odeurs sont possibles dans les bâtiments et le stockage en fosse extérieure. Ils seront néanmoins fortement diminués par le transfert du lisier vers l'unité de méthanisation adjacente et le fait qu'il n'y aura plus de fosse extérieure de stockage de lisier.</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Production de lisier par les animaux qui seront stockés temporairement en pré-fosse puis dirigés vers l'unité de méthanisation de la SAS Mosellerie Bio Energie.</p> <p>Dans les bâtiments en projet, les porcs en engraissement bénéficieront d'une pré-fosse d'1,10 m de profondeur, les porcelets d'une pré-fosse de 0,50 m de profondeur.</p>
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'activité avant et après projet reste agricole.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :
cf. document joint.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet semble pouvoir être dispensé d'une évaluation environnementale. L'exploitation a déjà une autorisation environnementale, et le projet apportera des améliorations sur le site.

- Projet qui améliore les conditions de travail des exploitants et le bien-être des animaux, en augmentant leur surface de vie et leur condition de logement,
- Projet d'engraissement des porcs pour une partie sur paille,
- Projet cohérent avec l'unité de méthanisation SAS Mosellerie Bio Energie, qui valorise l'ensemble des effluents de l'EARL La Mosellerie, par la production de digestat (produit désodorisé).

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le <u>paysage lointain</u> ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un <u>projet de tracé</u> ou une <u>enveloppe de tracé</u> ;	<input type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
- Informations complémentaires - Plans des bâtiments en projet - Présentation des effectifs après projet, quantités NPK et effluents produites après projet.

9. Engagement et signature

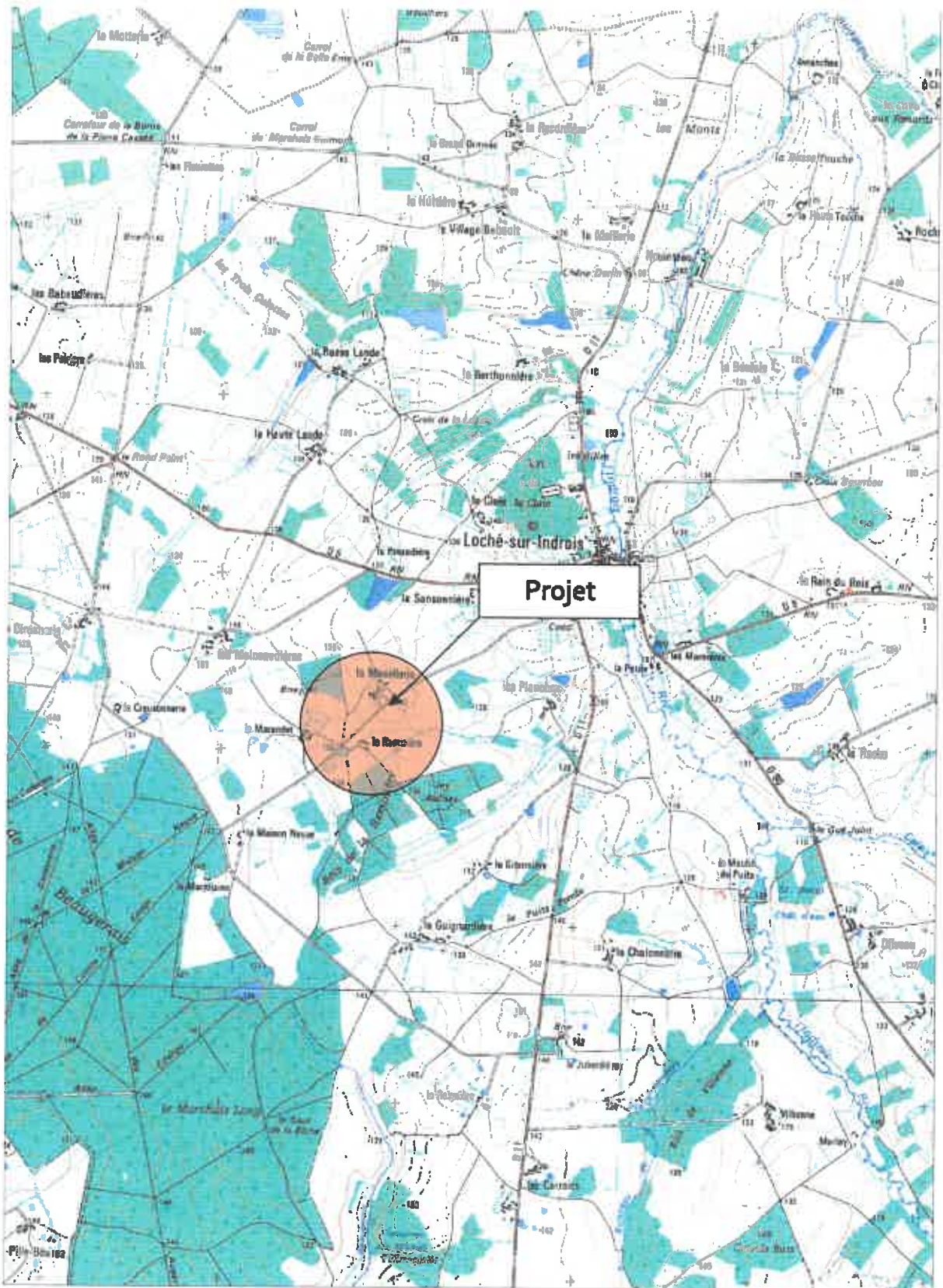
Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à Loché sur Indrois

le 05/02/2021

Signature





CartoExplorateur 3 - Copyright IGN - Projection Lambert II étendu / NTF - Echelle 1:25000
 © FFRP pour les itinéraires et sentiers de randonnée GRS, GRPS, PR®



Commune de Loché sur Indrois
 Section YT, parcelles n°53 et 54
 26505 m²



Photo 4



Photo 2 - PC7 - Environnement proche



Photo 1 - PC8 - Paysage lointain



Photo 3

Légende

- Emplacement photos
- Limite parcellaire

Agence d'architecture PHI 3
 10 rue de la République
 49100 TOURS
PHI 3
 99 rue de la République
 49100 TOURS
 Bureau d'études ABC

EARL LA MOSELLERIE
LOCHE SUR INDROIS

Projet 1 : Construction d'un bâtiment engraissement
 Projet 2 : Extension de la nurserie

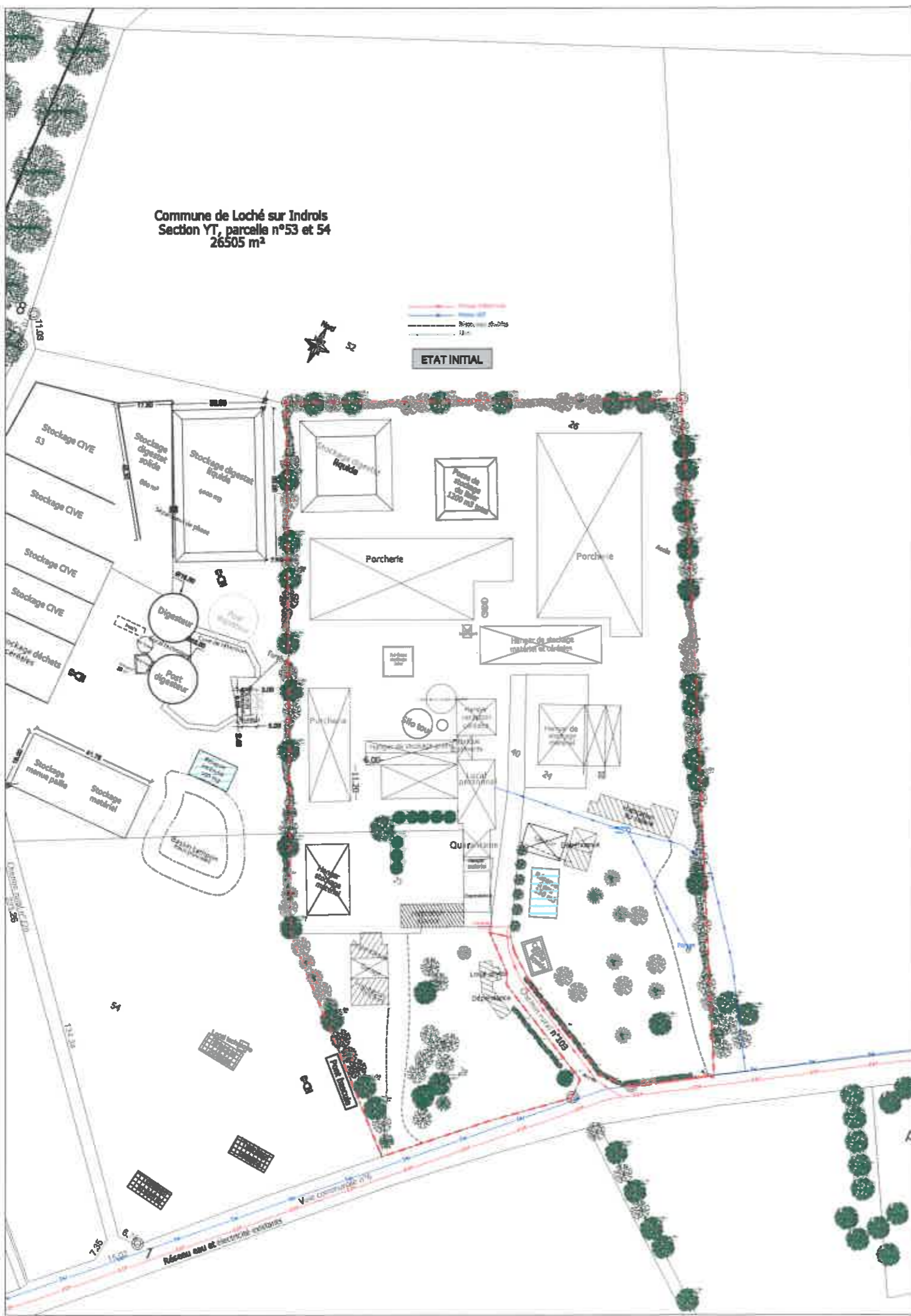
Permis de construire

Echelle : 1/2000ème	PC2 - PC7 - PC8	Février 2021
---------------------	-----------------	--------------

Le plan ne peut en aucun cas être utilisé pour réaliser la construction, il ne constitue pas un document d'endossement.

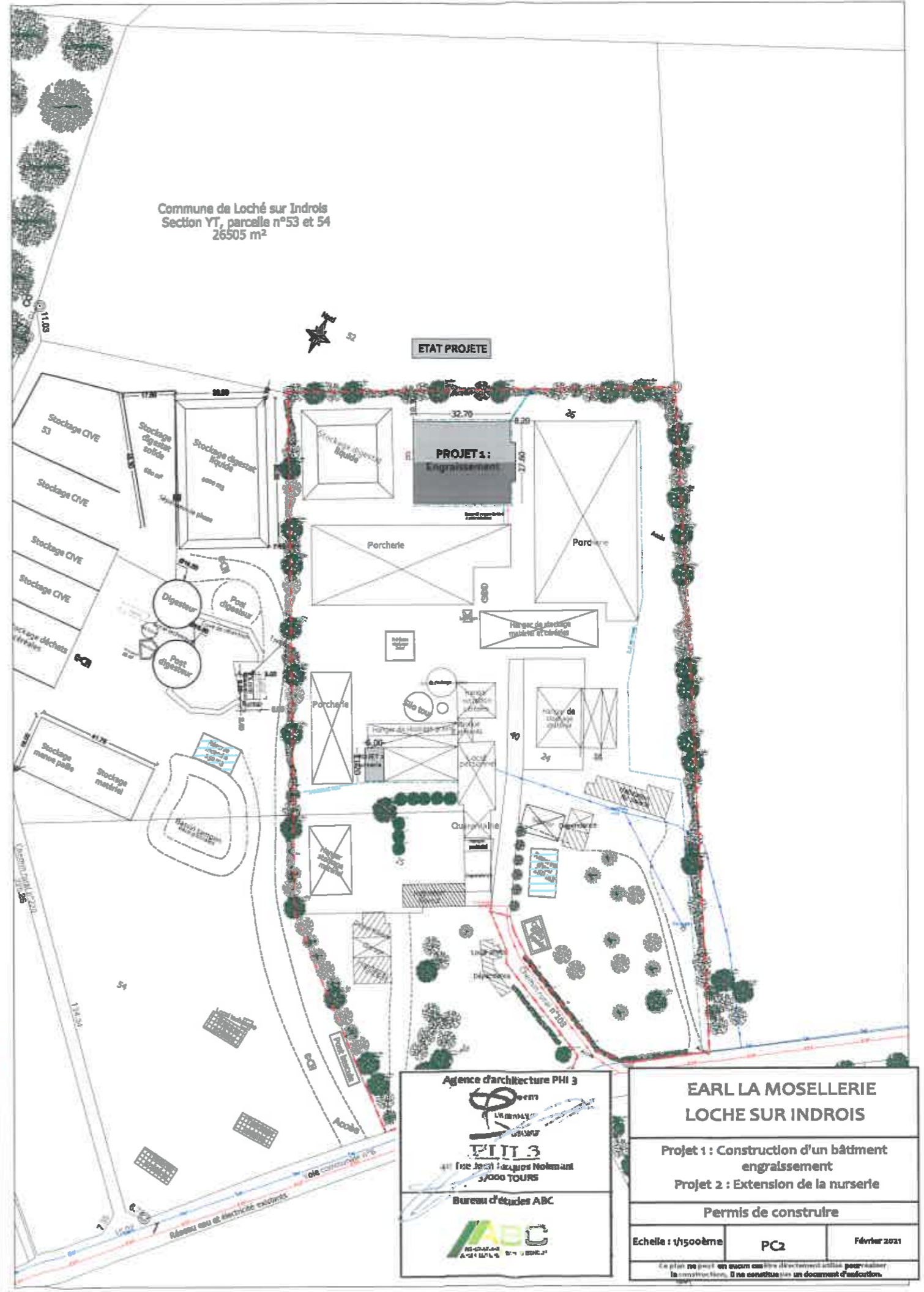
Commune de Loché sur Indrois
Section YT, parcelle n°53 et 54
26505 m²

ETAT INITIAL



Commune de Loché sur Indrois
Section YT, parcelle n°53 et 54
26505 m²

ETAT PROJETE



Agence d'architecture PHI 3

PHI 3
 101 rue Jean Jacques Nolant
 37000 TOURS
 Bureau d'études ABC

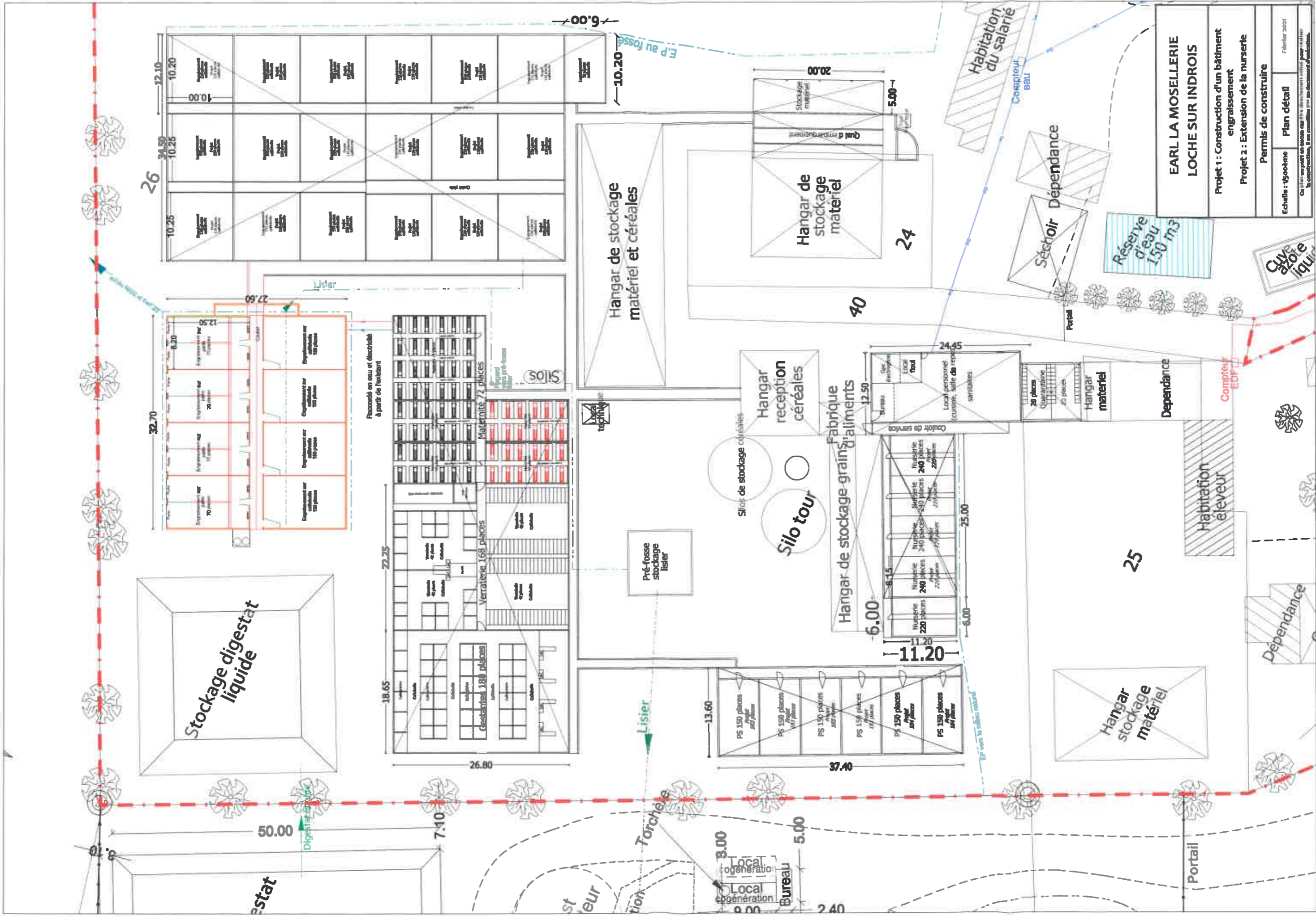

**EARL LA MOSELLERIE
LOCHE SUR INDRUIS**

Projet 1 : Construction d'un bâtiment engraissement
 Projet 2 : Extension de la nurserie

Permis de construire

Echelle : 1/1500ème	PC2	Février 2021
---------------------	-----	--------------

Ce plan est en aucun cas une déclaration de permis de construire. Il ne constitue pas un document d'adoption.



**EARL LA MOSELLERIE
LOCHE SUR INDROIS**

Projet 1 : Construction d'un bâtiment engraissement
Projet 2 : Extension de la nurserie
Permis de construire

Echelle : 4/500ème Plan détail Février 2022

Ce plan ne peut en aucun cas être détaché ni utilisé pour réaliser la construction, il ne constitue pas un document exécutoire.

